

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Alexis TAMINIAUX – Dany DULIEU	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : Techniques de base de la photographie	Code : 64 21 01 U21 D2	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 109	UE déterminante : OUI /NON

Seuil de réussite

d'un point de vue théorique,

AA1 <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'énoncer et d'expliciter les différentes notions de techniques de base liées au phénomène photographique <ul style="list-style-type: none"> ➤ terminologie adéquate ➤ savoir énoncer les différentes composantes techniques d'une photo 	A/NA
AA2 <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'énoncer et d'expliquer le fonctionnement et les fonctions de base d'un appareil de prises de vues <ul style="list-style-type: none"> ➤ identifier les réglages de vitesse, d'ouverture sur un appareil photo ➤ identifier les différents organes de prises de vue 	A/NA

d'un point de vue pratique,

dans le respect de la législation, des réglementations en matière de protection et prévention au travail, des règles d'hygiène, de sécurité, d'éthique et des règles environnementales, à partir d'un appareil photographique débrayable, numérique ou argentique, en utilisant le vocabulaire technique adéquat, sur base d'un sujet choisi par le chargé de cours

AA3 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de réaliser un ensemble d'images répondant aux exigences des techniques de base <ul style="list-style-type: none"> ➤ images présentant une qualité technique suffisante ➤ adéquation des supports en fonction du travail demandé ➤ gestion technique en fonction de ces supports 	A/NA
AA4 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de les présenter sur un support déterminé par le chargé de cours <ul style="list-style-type: none"> ➤ soin apporté 	A/NA
AA5 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier les choix techniques opérés <ul style="list-style-type: none"> ➤ adéquation de la technique en fonction du matériel et des conditions de prises de vue 	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

Degré de précision du vocabulaire technique utilisé	/15
degré de pertinence des solutions techniques proposées	/15
degré d'autonomie	/20
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....
.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
Il est conseillé de choisir un nombre limité de critère essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,
Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

CMAH

26/09/2019

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Dany DULIEU	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : Postproduction de la photographie	Code : 64 21 06 U21 D2	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 113	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

à partir de fichiers et de négatifs avalisés par le chargé de cours et du matériel mis à sa disposition, sur base des consignes données,

AA1 <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'importer, de répertorier, de trier et d'archiver dossiers et fichiers <ul style="list-style-type: none"> ➤ gestion du contenu d'un disque dur, logiciel ➤ technique de nomenclature 	A/NA
AA2 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de développer des images <ul style="list-style-type: none"> ➤ capable de retouche de base et avancée sur fichier photographique 	A/NA
AA3 <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'y appliquer les traitements adéquats <ul style="list-style-type: none"> ➤ appliquer judicieusement le traitement adapté en fonction de son sujet/destination ➤ appliquer judicieusement le traitement adapté selon les critères esthétiques déterminés en adéquation avec le chargé de cours 	A/NA
AA4 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de se positionner dans la chaîne graphique en tenant compte de la diversité des supports et en s'ouvrant aux nouvelles technologies <ul style="list-style-type: none"> ➤ capable d'exporter des images selon des critères précis 	A/NA
AA5 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de réaliser des impressions <ul style="list-style-type: none"> ➤ connaissance des profils de l'imprimante et papier utilisé 	A/NA
AA6 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier le mode opératoire utilisé <ul style="list-style-type: none"> ➤ choix judicieux d'une technique en fonction des conditions de travail 	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	
	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

Degré de précision du vocabulaire technique	/25
degré de pertinence des choix techniques opérés	/15
degré d'autonomie atteint	/10
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global. Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation, Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés, Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%, Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite, Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Danny DULIEU	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : LANGAGE DE L'IMAGE ET COMMUNICATION EN PHOTOGRAPHIE	Code : 64 21 08 U21 D2	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 115	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

AA1 ♦ face à des images photographiques, d'identifier les photographes qui ont marqué l'histoire de la photographie ➤ <i>Précision du propos</i>	A/NA
AA2 ♦ de présenter un des principaux courants esthétiques en expliquant ses enjeux, ses contextes et l'apport de ses grands représentants ➤ <i>Pertinence quant à l'analyse esthétique, artistique et sociale</i>	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de pertinence de la présentation	/30
degré de précision du vocabulaire utilisé	/20
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....
.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,
Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

CMAH

26/09/2019

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Alexis TAMINIAUX	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : PRESENTATION DE PRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES	Code : 64 21 07 U21 D2	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 114	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

à partir d'un thème avalisé par le chargé de cours, en respectant les règles techniques professionnelles, de sécurité, de prévention et d'éthique, et en faisant preuve d'autonomie,

AA1 <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'élaborer un dispositif et un discours de présentation et de communication en adéquation avec les projets photographiques définis <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'originalité de la démarche ➤ la qualité de la réalisation technique 	A/NA
AA2 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier le mode opératoire lié à la prise de vue et à la présentation au regard des contraintes externes <ul style="list-style-type: none"> ➤ la qualité technique de la prise de vue 	A/NA
AA3 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de se saisir d'un ensemble d'images et d'en redéfinir le sens par leur mode de présentation <ul style="list-style-type: none"> ➤ cohérence technique et esthétique avec le thème choisi 	A/NA
AA4 <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'élaborer le budget du dispositif de présentation retenu <ul style="list-style-type: none"> ➤ cahier des charges adapté au sujet choisi 	A/NA
AA5 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier ses choix et les critères de qualité technique retenus en tenant compte des demandes du client/commanditaire <ul style="list-style-type: none"> ➤ adéquation avec les demandes du client tout en gardant les qualités techniques et esthétiques requises 	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de professionnalisme et d'autonomie mis en œuvre	/20
degré de clarté et de précision dans le dispositif mis en œuvre	/15
degré de pertinence de son argumentation et de son sens critique	/15
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....
.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,
Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

CMAH

26/09/2019

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Danny DULIEU	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : REPORTAGES PHOTOGRAPHIQUES	Code : 64 21 04 U21 D2	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 111	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

à partir de thèmes avalisés par le chargé de cours, en respectant les règles techniques professionnelles, de sécurité, de prévention et d'éthique, et en faisant preuve d'autonomie,

AA1 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de présenter une production de reportages photographiques, personnelle, cohérente et de qualité formelle et technique en considérant sa mise en espace ou en page <ul style="list-style-type: none"> ➤ qualité du cadrage ➤ qualité technique ➤ originalité du point de vue 	<i>A/NA</i>
AA2 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier le mode opératoire au regard des contraintes externes en respectant les règles techniques professionnelles, de sécurité, de prévention et de l'éthique <ul style="list-style-type: none"> ➤ justifications techniques 	<i>A/NA</i>
AA3 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier ses choix 	<i>A/NA</i>
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	<i>50% (a)</i>

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de qualité des prises de vue	/20
degré d'adéquation de la sélection avec le thème choisi	/10
degré de qualité du traitement des images, de leur mise en page ou en espace	/10
degré de pertinence de son argumentation	/10
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....
 Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
 Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
 Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
 Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
 Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,
 Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Alexis TAMINIAUX	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : STUDIO DE PHOTOGRAPHIE	Code : 64 21 03 U21 D2	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 110	UE déterminante : OUI/ NON

Seuil de réussite

à partir de thèmes avalisés par le chargé de cours, en respectant les règles techniques professionnelles, de sécurité, de prévention et d'éthique, et en faisant preuve d'autonomie,

AA1 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de présenter une production de photographies professionnelles réalisées en studio, de type commercial et d'auteur, de qualité formelle et technique en considérant sa mise en œuvre et sa mise en espace ou en page <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>qualité du cadrage</i> ➤ <i>qualité technique</i> ➤ <i>qualité d'éclairage</i> 	A/NA
AA2 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier le mode opératoire au regard des contraintes externes <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>justifications techniques</i> 	A/NA
AA3 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier ses choix 	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de qualité des prises de vue	/20
degré d'adéquation de la sélection avec le thème choisi	/10
degré de qualité du traitement des images, de leur mise en page ou en espace	/10
degré de pertinence de son argumentation	/10
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
 Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
 Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
 Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
 Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,
 Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Danny DULIEU	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : PHOTOGRAPHIE DE STYLE DOCUMENTAIRE	Code : 64 21 05 U21 D2	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 112	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

à partir de thèmes avalisés par le chargé de cours, en respectant les règles techniques professionnelles, de sécurité, de prévention, d'éthique, et en faisant preuve d'autonomie, sur un support avalisé par le chargé de cours,

AA1 <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'appliquer les canons esthétiques de l'image objective tout en expliquant quelles en sont les limites <ul style="list-style-type: none"> ➤ connaître l'évolution de la photo documentaire dans l'histoire de la photo 	<i>A/NA</i>
AA2 <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'exprimer un point de vue photographique <ul style="list-style-type: none"> ➤ justification du choix des critères esthétiques de l'image 	<i>A/NA</i>
AA3 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de réaliser et de présenter un portfolio personnel, sériel de photographies qui tendent à l'objectivité en considérant sa mise en espace ou en page <ul style="list-style-type: none"> ➤ qualités techniques et esthétiques des images en adéquation avec le thème avalisé 	<i>A/NA</i>
AA4 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier le mode opératoire au regard des contraintes externes <ul style="list-style-type: none"> ➤ réalisation du sujet dans le temps imparti 	<i>A/NA</i>
AA5 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier ses choix sur les plans technique et thématique <ul style="list-style-type: none"> ➤ argumentation en adéquation avec le thème avalisé 	<i>A/NA</i>
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	<i>50% (a)</i>

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de qualité des prises de vue	/10
degré d'adéquation de la sélection avec le thème choisi	/10
degré de qualité des images, de leur mise en page ou en espace	/10
degré de pertinence de son argumentation	/10
degré d'autonomie atteint	/10
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....
.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
Il est conseillé de choisir un nombre limité de critère essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,
Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

CMAH

26/09/2019

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Alexis TAMINIAUX	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES DE BASE DE LA VIDEO POUR LES PHOTOGRAPHES	Code : 64 21 29 U21 D1	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 117	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

à partir d'un thème imposé par le chargé de cours, en respectant les règles techniques professionnelles, de sécurité, de prévention et d'éthique, en tenant compte des caractéristiques du matériel mis à sa disposition

AA1 ♦ d'effectuer une captation d'images vidéo et de sons et d'en réaliser le montage ➤ qualité du cadrage ➤ qualité technique	A/NA
AA2 ♦ de justifier le mode opératoire mis en œuvre en tenant compte des contraintes propres à l'équipement technique ➤ justifications techniques	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré du niveau de qualité technique de la prise de vue et du montage	/20
degré de pertinence des justifications	/10
degré de clarté et de précision dans l'utilisation du vocabulaire technique	/10
degré du niveau de qualité des solutions techniques proposées	/10
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....
.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global. Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation. Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels.

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés. Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%. Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite. Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours :Danny DULIEU.....	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : PHOTOGRAPHIE : DROIT DE L'IMAGE	Code : 64 21 09 U21 D2	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 116	UE déterminante : QUINON

Seuil de réussite

face à une problématique juridique en matière du droit de l'image (personnes et /ou biens photographiés, droit d'auteur

AA1 ◆ d'identifier, dans le cadre des droits belge et européen : ○ les principaux droits relatifs à l'image des personnes et des biens, ○ les principaux droits et les obligations des auteurs en matière du droit de l'image, ○ les principales obligations de l'auteur en matière de protection de la vie privée ; ➤	A/NA
AA2 ◆ d'argumenter sur les enjeux dans le cadre de la profession de photographe (risques encourus) tant au niveau national qu'euro péen ➤	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de sa capacité à utiliser la documentation mise à sa disposition	/20
degré de la clarté et la précision des termes utilisés	/10
degré du niveau de son sens d'analyse	/20
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....
.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
Il est conseillé de choisir un nombre limité de critère essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,
Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : ...Alexis TAMINIAUX.....	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : STAGE : TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE	Code : 64 21 30 U21 D1	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 118	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

AA1 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier le choix du lieu de stage <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Adéquation entre le lieu de stage et le travail personnel de l'étudiant</i> 	A/NA
AA2 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de respecter la convention de stage <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>se conformer à la réglementation</i> 	A/NA
AA3 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de s'intégrer dans une équipe <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>respect des règles du savoir-être et savoir-vivre</i> 	A/NA
AA3 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de répondre aux exigences professionnelles posées par l'organisme ou l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>qualité technique et esthétique du travail photographique</i> 	A/NA
AA3 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de tenir un carnet de stage selon les modalités fixées par le personnel chargé de l'encadrement <ul style="list-style-type: none"> ➤ 	A/NA
AA3 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de s'auto-évaluer <ul style="list-style-type: none"> ➤ 	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de pertinence de son sens critique	/25
degré de clarté et de précision du carnet de stage	/10
degré d'autonomie	/15
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....
.....
Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
Il est conseillé de choisir un nombre limité de critère essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite.
Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

CMAH

26/09/2019

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : ...Alexis TAMINIAUX	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE	Code : 64 21 00 U22 D2	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 119	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

en tenant compte des contraintes matérielles, techniques, budgétaires, temporelles et administratives et dans le respect de la législation, des réglementations en matière de protection et prévention au travail, des règles d'hygiène, de sécurité, d'éthique et des règles environnementales, en intégrant différentes techniques photographiques (fiction, documentaire, mission photographique, photographie d'auteur...), en tenant compte des caractéristiques du matériel mis à sa disposition, en utilisant les moyens de diffusion adéquats et en faisant preuve d'autonomie, dans le respect des consignes données

AA1 ♦ de concevoir et de réaliser une mission photographique et un projet photographique individuel aboutis ➤ <i>imaginer et conceptualiser un univers photographique personnel</i>	A/NA
AA2 ♦ de les présenter dans la forme la plus adaptée aux objectifs préalablement fixés ➤ <i>qualité de la présentation</i>	A/NA
AA3 ♦ d'argumenter ses choix techniques et esthétiques ➤ <i>utilisation du vocabulaire adéquat</i>	A/NA
AA4 ♦ de présenter et de défendre les dossiers de production ➤	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de précision et de clarté tant dans l'expression orale qu'écrite	/5
degré de qualité du sens esthétique	/15
degré de pertinence de l'argumentation	/5
degré de qualité technique de la production	/10
degré d'autonomie atteint	/15
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....
.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
Il est conseillé de choisir un nombre limité de critère essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,
Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

CMAH

26/09/2019